L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville. — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 22 MAI 1860. — G. F. WEISSE, N. DUFOUR, E. DUVERGER, J. HARBY, Editeurs-Propriétaires.

Nouvelle-Orléans, MARDI MATIN, 22 MAI.

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par B. Turpin, au magasin de MM. A. Carrière & Co, 27 Vieille Levée—Eaux-de-vie, Vins, etc.

Par F. J. Speer, à la résidence de feu A. D. Campbell, rue Carondelet, entre Girod et Lafayette—Argenterie, instruments de mathématiques, meubles, etc.

Par E. Roger & Co, 45 et 47, Vieille-Levée—Marchandises sèches.

Par Francois Fernandez, à 10 heures, à son magasin d'encan, encoignure St-Louis et Chartres, No 114—Quincaillerie et marchandises sèches de saison.

Par le Sherif, à 10½ heures—le fond d'un magasin de groceries, encoignure Royale et Esplanade—et à 6 heures au No 287 rue Jefferson—Quatre caisses de marchandises.

☞ Pour le feuilleton, voir la seconde page.

CANDIDAT POUR LA PLACE DE MAIRE.—On verra aux annonces que E. GRAILHE est porté comme candidat à la place de Maire par une partie nombreuse de la population de la Nlle-Orléans. M. GRAILHE est à la fois un homme de talent et d'énergie : il ne peut qu'honorer le poste, quel qu'il soit, qu'il remplira.

La question des dollars.

Le plus grand défaut des Américains est de tout réduire à une question de *dollars and cents*. Cela tient, sans doute, au caractère presque exclusivement mercantile de la nation, à un besoin d'activité extrême, dont le principal mobile est, par suite d'un vice général d'éducation, l'argent.

On a écrit en France sur la question d'argent, mais les circonstances qui ont inspiré les littérateurs parisiens sont toutes différentes de celles qui peuvent, dans ce pays, donner lieu à traiter le même sujet.

En Europe, des conditions exceptionnelles, telles que les exigences d'une vie brillante dans le monde parisien, vont quelquefois pousser un fonctionnaire à outrepasser ses devoirs, un comptable à puiser dans la caisse qui lui est confiée ; mais la fréquence même de ces exemples n'empêche pas qu'ils ne restent comme des cas isolés. L'exploitation des fonctions publiques n'est pas devenue encore un système. On ne recherche pas de prime abord une place de député ou de conseiller municipal avec l'intention d'en faire une source de fortune. Ces places sont par elles-mêmes honorifiques et le salaire accordé depuis quelques années aux députés, n'est considéré que comme une indemnité de déplacement.

Ce ne sont guères que les gens dont la position est faite, qui recherchent ces honneurs. En Angleterre il faut même être très riche pour se faire élire membre de la Chambre des Communes, car les élections coûtent cher, et les fonctions de représentant ou d'alderman exigent des frais de représentation.

Dans ce pays, au contraire, il est de mode de faire de la politique une profession. On aspire aux places d'aldermen, de maires, de représentants dans le but d'en tirer le plus grand profit possible, comme de tout autre métier. Les gens sans état, les avocats sans cause, les médecins sans clientèle se jettent dans la lice avec avidité et la compétition devient si acharnée que les hommes réellement indépendants par leur fortune et leur caractère renoncent à la noble ambition de servir leur pays.

Nommez maire un homme honorable, retiré des affaires ou déjà riche et qui ne doive son élection qu'à une popularité fondée sur la considération, et cet homme, n'ayant aucun intérêt personnel à satisfaire, aucun engagement qui lui lie les mains, ne sera guidé dans sa conduite que par le désir de bien faire et d'acquérir de nouveaux titres à l'estime et à la reconnaissance de ses concitoyens.

Mais si le maire élu n'a pas d'autres ressources d'existence que les émoluments de sa place, il se trouvera fatalement entraîné à suivre la pente générale. Il faudra que, dans la courte période de son passage aux affaires publiques, il fasse, comme on dit vulgairement, sa pelote. Il en sera de même des conseillers municipaux. Si quelques-uns résistent et luttent honnêtement, un grand nombre céderont et ne reculeront devant aucun moyen pour tirer le plus d'argent possible de leurs fonctions.

Ce qui se fait à New York dépasse tout ce que l'imagination peut concevoir. La presse de cette ville est presque unanime à flétrir les actes de corruption qui se commettent ouvertement dans les diverses branches de l'administration municipale, et nous lisons encore dans les journaux du 15 que le surintendant des marchés, suspendu il y a plusieurs mois pour des faits de corruption patents et établis par des témoignages, vient d'être réintégré dans ses fonctions par l'inspecteur de la ville.

L'exemple qu'offre la cité impériale est malheureusement suivi dans plus d'une grande ville des Etats Unis. La vénalité est une maladie qui se propage comme la carie et qui s'étend rapidement, si on ne met de suite un terme à ses ravages.

Nous avons déjà dit précédemment que nous ne ferions pas à nos magistrats municipaux l'injure de les comparer à ceux de New York. Mais nous ne les regardons pas non plus comme exempts de tout reproche, et nous ne proposerons pas le budget de notre ville comme un modèle d'économie et de bon ordre. Il y aurait beaucoup à dire sur les contrats qui ont été faits, et beaucoup aussi sur ceux qui ne l'ont pas été. Un de nos confrères de la rue du Camp a signalé à plusieurs reprises certaines coïncidences, qui sont de nature à laisser soupçonner l'introduction d'un agiotage illégal dans la conclusion de plusieurs marchés.

Ces symptômes sont plus que suffisants pour éveiller l'attention des contribuables et provoquer une réforme radicale dans le système.

Il faut repousser les candidats qui ne sont appuyés que sur des titres politiques et, qui par leur caractère et leur position sociale, ne sont pas de prime abord au-dessus de tout soupçon et à l'abri de toute tentative de corruption. Quand la question de *dollars and cents* sera complètement écartée des fonctions municipales, alors il sera permis de voir un sage emploi des deniers publics remplacer les dilapidations passées, et un service actif et régulier succéder à l'incurie et à la négligence qui ont donné lieu à tant de plaintes.

Un maire, indépendant non pas de nom mais de fait, ne serait pas tenu de donner des places à un nombre infini de créatures en échange des votes qu'il pourrait exiger que chaque employé remplit son devoir. Alors nous aurions une surveillance sérieuse pour la protection des personnes et des propriétés, des rues entretenues et éclairées sans plus de frais, de l'eau pour les incendies. Mais où trouver un pareil maire ? Nous avouons n'en avoir pas connu depuis les temps de MM. William Freret et Denis Prieur. N'existe-t-il donc plus dans les vieilles familles du pays quelque rejeton d'une bonne souche, qui veuille se dévouer au salut public ?

NOUVELLES DE LA HAVANE.

Le steamer de la malle, Cahawba, capitaine Smith, parti de New York le 12 et de la Havane le 18 au matin, est arrivé ici hier matin de bonne heure.

Nous apprenons par la voie de la Havane que le steamer des Etats Unis Wyandott, capitaine Stanley, avait capturé et conduit à Key West un négrier qui avait 670 noirs à bord. Ce négrier a été pris au Sud de Cuba. La frégate espagnole à vapeur Barenguala devait partir dans quelques jours pour Vera-Cruz avec le signor Pacheco, nouveau ministre d'Espagne au Mexique.

L'état sanitaire de la Havane est toujours bon. Rien de nouveau à signaler sur le marché aux sucres ni dans les cours.

DÉPART DE FOWLER POUR LE BRÉSIL.—Le *Washington Star* assure que Fowler, le maître de poste concussionnaire de New York, est parti avec un seul pour le Canada, d'où il a du s'embarquer pour le Brésil. Ses anciens amis ont fait une souscription et réalisé $15,000 qu'il a emportées pour commencer une nouvelle carrière au Brésil.

Réception des ambassadeurs japonais dans la capitale.

Washington, 14 mai.

Une multitude immense encombre de bonne heure les cours de l'arsenal, encadrées par la perspective des collines verdoyantes.

Vers 11 heures, un coup de canon se fait entendre, il annonce que le *Philadelphia* est en vue. Ce vapeur s'approche en effet, tandis que la musique de la marine lance au vent les notes patriotiques du *Star Spangled Banner*.

Un quart d'heure après, tous les préparatifs étant achevés, le maire Berret se rend à bord, afin de souhaiter la bienvenue aux nobles étrangers. Ceux-ci répondent par des compliments sincères à l'honneur qui leur est fait.

Le tableau est des plus animés et des plus pittoresques. Un Japonais est très occupé à prendre un croquis de la scène qui se déroule sous ses yeux. Pendant ce temps, un photographe américain profite d'un rayon de soleil pour reproduire, de son côté, l'ensemble des groupes, sur sa plaque.

L'ambassade met enfin pied à terre, non sans avoir vu débarquer devant elle la fameuse boîte contenant le traité.

Au nom du président des Etats Unis et du pays tout entier, le capitaine Buchanan adresse quelques paroles aux hôtes de la capitale fédérale, se réjouissant de pouvoir rappeler les bons sentiments exprimés par le gouvernement japonais, lors de la signature du traité par le brave Perry, dont l'orateur s'honore d'avoir été l'un des humbles coopérateurs.

Les dignitaires japonais s'inclinent et répondent brièvement à leur interlocuteur, par l'intermédiaire des interprètes qui les suivent.

Cette cérémonie étant achevée, une salve de coups de canon est tirée par la Batterie.

Le cortège est des plus imposants. Il se met en marche dans l'ordre suivant :

Les gardes à cheval du président ;
Les Japonais en voiture ;
La boîte du traité, juchée sur un omnibus ;
La milice du district de Colombie et les soldats de marine, sans parler de plusieurs bandes de musique militaire.

L'ambassade arriva, à l'hôtel Willard, après un trajet rendu difficile par l'affluence des spectateurs qui stationnaient sur son passage.

On remarque, dans les salons où elle fait son entrée, un grand nombre de dames, parentes des principaux dignitaires de la république.

Un nouvel échange de compliments a lieu, et il est enfin permis aux nobles étrangers d'aller se reposer de leurs fatigues.

La foule se disperse de tous côtés, et les soldats se retirent dans leurs quartiers respectifs.

Le 16 mai à midi les ambassadeurs ont eu une audience du secrétaire d'Etat. Ils étaient accompagnés de leur chef censeur ou conseiller, du vice-gouverneur et d'une suite d'officiers. Le secrétaire d'Etat leur a adressé quelques paroles de bienvenue et leur a annoncé qu'ils seraient reçus le lendemain à la maison Blanche par le président, pour lui présenter leurs lettres de créance de sa majesté le Tycoon. Après une réponse courtoise faite par le premier ambassadeur et des remerciements la lettre du ministre des affaires étrangères japonais destinée au général Cass, a été remise entre ses mains, et les japonais ont pris congé du secrétaire d'Etat.

Le 17 à onze heures et demie les ambassadeurs ont quitté l'hôtel Willard pour se rendre à la présidence. Ils étaient escortés par des soldats de marine et des gardes d'ordonnance et précédés d'une bande de musique. Quand la procession arriva à la Maison Blanche la salle destinée à la réception avait été envahie par plusieurs centaines de personnes, dames et messieurs et on eut grande peine à faire une place suffisante pour le président et son cabinet et un passage pour les étrangers.

Les trois princes japonais chargés de la garde du traité entrèrent dans l'appartement et après trois saluts à la mandarin se tinrent debout en face du président, gardant leurs coiffures sur la tête. Le premier ambassadeur prononça alors le discours suivant en japonais :

" Sa majesté le Tycoon nous a commandé d'exprimer respectueusement à sa majesté le président des Etats Unis, en son nom, comme suit :

Désirant établir sur une base ferme et durable les relations de paix et de commerce si heureusement existantes entre les deux contrées, et comme dernièrement les plénipotentiaires des deux pays ont négocié et conclu un traité, il nous a ordonné d'échanger la ratification du traité, dans votre principale ville de Washington. D'où il espère que les relations amicales seront de plus en plus durables, et il est très heureux d'avoir vos sentiments amicaux, et content que vous nous ayez amenés aux Etats-Unis et que vous nous renverrez au Japon dans vos vaisseaux de guerre. "

Après avoir terminé son discours, que les interprètes traduisirent de japonais en hollandais et de hollandais en anglais, l'ambassadeur développe une sorte de boîte rouge et en a présenté cérémonieusement le contenu au Président. C'était la lettre du Tycoon et le Président l'ayant reçue l'a tendue au secrétaire Cass qui se tenait à ses côtés. Les ambassadeurs se sont alors retirés en expliquant que l'étiquette ne leur permettait pas d'être présent à la lecture de la lettre.

A leur rentrée, après un court délai, le Président leur a adressé l'allocution suivante :

" Je vous souhaite une bienvenue cordiale comme représentant de sa majesté impériale, le Tycoon du Japon, auprès du gouvernement américain. Nous sommes tous heureux que la première ambassade que votre grand empire ait jamais accréditée auprès d'une puissance étrangère ait été envoyée aux Etats Unis.

J'ai la confiance que ce sera l'avant-coureur d'une paix et d'une amitié perpétuelle entre les deux contrées. Les ratifications que vous allez échanger avec le secrétaire d'Etat ne peuvent manquer d'être une source de bienfaits et de grâces pour les deux peuples du Japon et des Etats Unis.

Je puis dire pour moi-même, et promettre pour mes successeurs, qu'il sera exécuté fidèlement et abondamment, de façon à assurer aux pays tous les avantages qu'ils peuvent justement attendre des heureux auspices sous lesquels il a été négocié et ratifié.

Je ne répons que vous soyez charmés des bons traitements dont vous avez été les objets à bord de nos vaisseaux de guerre pendant votre passage. Vous serez renvoyés de la même manière, à votre pays natal, sous la protection du pavillon américain.

En attendant, pendant votre résidence parmi nous qui je l'espère sera prolongée de façon à vous permettre de visiter différentes parties de notre pays, nous serons heureux de vous prodiguer les égards et l'hospitalité éminemment dus au grand et amical souverain que vous représentez si dignement. "

Ce discours a paru être reçu avec beaucoup de satisfaction par les ambassadeurs. On leur a présenté les membres du cabinet, le général Scott, le président de la Chambre et les étrangers se sont ensuite retirés avec le même cérémonial et l'ordre qu'ils avaient observés en venant, escortés par leurs propres gardes et les détachements de soldats de marine.

MONUMENT EN L'HONNEUR DE JUDAH TOURO.—Nos concitoyens de la religion juive viennent d'avoir une réunion dont le but était de prendre des mesures préliminaires pour obtenir l'érection d'un monument à la mémoire de Judah Touro. M. Touro était un homme de bien dans toute l'acception du terme et son nom d'avoir devoué sa vie entière à des actes de bienfaisance, il a laissé dans ses dernières dispositions des souvenirs durables de la philanthropie la plus méritoire. Aussi l'appel qui est fait à tous, sans distinction, pour rendre hommage à sa mémoire, sera-t-il accueilli avec faveur par notre population.

THÉÂTRE DE L'OPÉRA.—Ce soir on reprend le chef d'œuvre de Bellini *Norma*, chanté par MM. Mathieu et Vanlair et Mmes Gaumar et Pretti. On sait combien mademoiselle Geismar est admirable dans le rôle de Norma, rôle de tragédienne et comme cantatrice, et avec quel talent Mme Pretti chante le rôle d'Adalgise. Le duo du second acte est rendu par ces deux artistes avec une merveilleuse perfection.

On annonce pour jeudi le bénéfice de M. Génibrel, première basse du théâtre. On donnera pour cette occasion la première représentation de Don Juan, grand opéra de Mozart.

THÉÂTRE D'ORLÉANS.—Il doit y avoir vendredi prochain une représentation au bénéfice d'un artiste malheureux. Le spectacle se compose du *Réveil du Lion* dans lequel M. Dumestre, l'inimitable comédien, remplira le rôle de Fontblanche et M. Fougand celui d'Hector de Mauléon.

On donnera aussi la *Fille du Régiment* avec Mme Colson qui a bien voulu prêter le concours de son beau talent au bénéficiaire et M. Melchissedek dans le rôle de Sulpice. M. Boudousquie, toujours empressé lorsqu'il s'agit de venir en aide aux artistes, a autorisé sa charmante pensionnaire à apporter sa participation au attrait de plus à cette représentation.

CHRONIQUE LOCALE.

LE BATAILLON D'ARTILLERIE DE WASHINGTON—Le "Washington Artillery", sous les ordres du Col. Walton, est arrivé hier matin en notre ville. [illegible]

A l'arrivée du Bataillon au débarcadère du chemin de fer [illegible]

NOUVELLE COMPAGNIE D'ARTILLERIE.—La nouvelle compagnie qui vient de se joindre au Bataillon d'Artillerie, a élu ses officiers samedi dernier. En voici la liste : capitaine, R. W. Hubbard ; 1er lieutenant, St. A. Caillouet, 1er lieutenant Jr., James C. Thierry, 2e lieutenant, E. Villarrabia. La compagnie dont il s'agit se compose de jeunes gens du 2e district [illegible] Bataillon d'Artillerie [illegible]

INCENDIE DANS LA RUE DE CHARTRES.—A 10 heures hier soir, on a découvert qu'un incendie éclatait au 3eme étage de la maison occupée par MM. Paya & Co, libraires et marchands d'articles de fantaisie, au No 50, au No 26, rue de Chartres, entre Bienville et Douane—Au premier signal les pompes sont arrivées. Les flammes, après avoir embrasé une partie du magasin de MM. Paya & Cie, se sont étendues au 3eme étage de la maison occupée par M. Edmond Froidevaux. Les bâtiments occupés par MM Dever & Co, et Dawson & Co, ont été légèrement endommagés. Le 3eme étage de celui qu'occupe M. E. Froidevaux a été entièrement détruit, et tout son stock consistant en articles de modes, lingeries et dentelles de prix, a été totalement avarié par l'eau—c'est une perte totale.—Le toit de la maison où demeure Mlle Sophie a été endommagé par le feu, et le stock, consistant en articles du même genre que celui de M. Froidevaux, a été considérablement avarié par l'eau.

Edouard Lillienthal de la compagnie d'échelles, Pelican No 4, a été blessé par la chute d'une échelle de la compagnie Hope No 3, et Wm Guérin de cette compagnie a eu l'épaule gauche coupée par une ardoise qui est tombée du toit de la maison No 50.

L'heure du matin.—Les pompiers se sont entièrement rendus maîtres du feu. Il n'y a plus de danger, tout est fini.

ACCIDENT DANS LA RUE DU CAMP.—Hier soir à 7 heures, à l'encoignure de la rue du Camp et du Passage du Commerce, M. Adam Wagner, boucher, revenait d'une promenade avec sa dame, dans son buggy attelé d'un cheval jeune et fringant. Il s'arrêta à l'encoignure ci-dessus nommée et descendit de sa voiture, y laissant sa dame, pour aller dans un bureau du voisinage où il avait à faire, laissant la garde du cheval à un jeune homme de 18 ans, nommé Maguire Alfred. Après un moment de repos le cheval devint rétif, Maguire voulut le calmer mais l'effraya. Le cheval recula subitement puis se cabra et tomba sur le côté, renversant dessous lui le pauvre jeune homme, cassant les brancards du véhicule et brisant ses harnais. La foule qui était accourue sur ce point, retira le jeune homme de la triste position où il se trouvait. On le releva le corps plein de blessures et presque broyé, et son bras droit cassé. L'officier Van Deleon l'a fait transporter dans un cab à l'hôpital de Charité. Dans ce fâcheux accident Mme Wagner n'a rien eu et elle s'en est échappée saine. Le cheval a été légèrement contusionné.

LE DOUBLE MEURTRE À BORD DU B. L. HODGE.—Sedille L. Sleath, qui a tué deux hommes et en a blessé un troisième à bord du bateau à vapeur *B. L. Hodge*, a comparu hier devant le recorder Summers qui a fait l'interrogatoire à ce sujet.

Tous les regards s'arrêtaient sur le meurtrier et chacun s'étonnait de ce qu'un individu qui paraît si humble, si paisible, eût pu commettre le crime horrible dont on a pu lire les détails dans le journal d'hier. Sleath est borgne, d'une taille d'environ cinq pieds et a une tête énorme—Ses yeux sont toujours baissés et ont une expression de profonde mélancolie.

Il est indubitablement atteint d'aliénation mentale. Notre rapporteur s'est entretenu quelques instants avec lui. Voici les questions et les réponses :

Rapporteur—Savez-vous quelque chose de la rixe qui a eu lieu à bord du *Hodge* et dans laquelle deux hommes ont été tués ?

Sleath—C'est moi-même qui les ai tués, monsieur.

Rapporteur—Avec quel les avez-vous tués ?

Sleath—Avec mon gros couteau Bowie.

Rapporteur—Connaissiez-vous ces hommes ?

Sleath—Je ne les avais jamais vus auparavant.

Rapporteur—Pourquoi les avez-vous tués ?

Sleath—Si je ne l'avais pas fait, ils m'auraient assassiné. Je vais vous raconter cela : Ils voulaient me prendre mon argent ; ils avaient combiné la chose, ils devaient me tuer ce soir-là, mais je les ai devancés. Je n'ai pas eu d'abord l'intention de le faire. J'avais dû en donner davantage à celui qui était assis à la table, mais il me saisit par la main et s'échappa. J'ai donné aux deux autres ce qu'ils méritaient, je leur ai enfoncé le couteau dans le corps.

Rapporteur—Comment savez-vous qu'ils allaient vous tuer et vous voler ? L'un d'entre eux vous l'avait-il dit, les avez-vous entendu comploter contre vous ?

Sleath—Quoi ! Pensez-vous qu'ils étaient assez simples pour venir me faire part de leur intention ? Je les avais entendus se parler à voix basse et rien ne m'était inconnu. L'individu assis à la table était le chef de la conspiration, j'aurais du le tuer, mais il m'échappa. Il y en a un autre que j'aurais du tuer, mais je n'en ai pas eu l'occasion.

Rapporteur—Pourquoi n'êtes-vous pas resté sur le pont au lieu de venir dans la salle où se trouvaient ces individus ?

Sleath—Oh ! ils allaient me tuer sur le pont, ils avaient déjà tout arrangé. Un soir, ils devaient m'assassiner, mais je leur avais échappé en montant dans la salle. Je ne croyais en sûreté, alors, mais je m'aperçus qu'ils étaient plus dangereux dans la salle que sur le pont.

Rapporteur—Avez-vous des parents ?

Sleath—Oui,—mon père et ma mère sont encore vivants.

Rapporteur—Où sont-ils maintenant ?

Sleath—Ils demeurent à Weston, comté Lewis, Etat de la Virginie, ce je me.

Rapporteur—Quelle est votre profession ?

Sleath—J'étais maître d'école à Knoxville, Etat du Texas. Mes parents avaient fait de moi un charron ; c'est le métier que j'exerçais en Virginie.

Rapporteur—Est-ce la première fois que vous venez à la Nlle-Orléans ?

Sleath—Oui, monsieur. Je partis de la Virginie il y a dix-huit mois et fut directement au Texas. Je me retourne maintenant chez moi.

LES COURS DE DISTRICT.—John Caffee, accusé d'avoir tué Trinidad Garcia, le 26 février au soir, dans une maison mal famée de la rue Perdido, entre Franklin et Liberty, a été jugé hier. M. Reynolds, que la cour avait nommé, l'a défendu avec habileté. Le jury l'a déclaré coupable d'homicide et l'a recommandé à la clémence du tribunal.—Caffee est un vieillard. En entendant le verdict, il a secoué tristement la tête, son visage semblait être qu'un emprisonnement de plusieurs années équivalait pour lui à la peine de mort.

Jean Otus, Jackson N. Lawrence et James Campbell, accusés de meurtre, se sont déclarés innocents. Ils ont été incarcérés de nouveau.

ENQUÊTES D'HIER.—Sur le corps de James O'Neal, Irlandais, qui, après avoir dansé au volkshal et s'être échauffé, avait bu un verre de limonade glacée. Il avait vingt-huit ans.

Sur le corps d'Antoine Nazeau qui s'est précipité dans une cuve. Il était français et avait quarante ans.

Sur le corps de Daniel Morgan, Irlandais, qu'on a trouvé flottant dans le fleuve, au pied de la rue Lafayette, Premier District. Verdict, noyé par accident. Il avait trente ans.

Sur le corps de Betsey morte d'intempérance, dans une maison de l'encoignure Chemin du Bayou et Treme. Elle était agée de quarante-neuf ans et appartenait à M. L. Macon.

RECORDER ASSISTANT BENIT.—Joseph Thompson que Thos. J. Heart, capitaine de la goëlette *Cassie Seaford*, accusait d'avoir obtenu de MM. Miller & Co. à l'aide de faux prétextes, des provisions et une somme de trente piastres a été renvoyé de la plainte et la demande du capitaine.

S. Cantuco, propriétaire d'un cabaret de l'encoignure St-Philippe et Bourgogne, a tout un cas [illegible] de $ 500 en attendant qu'il réponde à l'accusation d'avoir vendu de la liqueur alcoolique, deux fois, hier matin, à Anna, esclave de M. Raymond. L'interrogatoire est fixé au 24 du courant.

B. Lacour, domicilié dans la rue St-Philippe, s'est plaint d'avoir été insulté par Peter Lain, son voisin, et frappé au visage par Louis Webster. Lain a été fourni un cautionnement pour répondre de sa bonne conduite.

Le second accusé devra comparaître devant le recorder le 24 de ce mois.

James Fahey a été arrêté, hier après midi, dans la rue St-Louis, à la demande de Joséphine Waterman qui l'accuse de l'avoir battue et terrassée, sans provocation, pour tandis qu'il devait être ramené. En outre, je l'accuse d'avoir le vol [illegible] de bois.

RIXES.—Une rixe a eu lieu, dimanche soir, au Volkshal. John Lytus ayant lancé sa table de rafraîchissement sous la garde de l'officier Charles Stanbenvel, des individus se précipitèrent sur le stand, burent de vin [illegible]

Robert Barry irlandais, employé à la presse à coton de Freret, en passant, dimanche matin, à la levée [illegible] Barry est à l'hôpital de Charité.

ADRESSE À LA DÉMOCRATIE NATIONALE.—Nous trouvons dans les journaux de Washington une adresse à la démocratie nationale, signée par dix-neuf membres du Congrès entre autres par M. John Slidell et J. P. Benjamin, les deux sénateurs louisianais.

Après avoir rappelé les causes qui ont amené la scission à Charleston, cette adresse dit que les délégués des Etats du Sud ont bien fait de se séparer de la Convention, et que les délégués des sept autres Etats du Sud ont aussi bien fait d'y rester. Pour expliquer cette contradiction la *Delta* nous apprend, ce que nous savions, qu'après le départ des sécessionnistes la Convention a témoigné quelque disposition à revenir sur sa détermination, relativement à la plateforme. Les honorables signataires de l'adresse recommandent en conséquence la réunion à Baltimore adoptée un programme satisfaisant, les sécessionnaires auront tout lieu de retourner à Baltimore, de suivre un [illegible]

Nous en avons vu aucun. La Convention pourra les remplacer par de nouveaux délégués pour remplacer les absents. Mais il ne lui restera plus ensuite qu'à reprendre le scrutin pour choisir les deux candidats à la présidence et à la vice-présidence. Toute autre conduite serait un abus flagrant que la Convention se donnerait à elle-même.

MORT TRAGIQUE D'UN AÉRONAUTE.—M. Augustin Connor, qui a fait, il y a environ trente ans, de nombreuses ascensions à New York, a péri le 16, à la suite d'une ascension dans le même local.

Son ballon n'était pas encore entièrement gonflé, quand une rafale de vent ayant fait déchirer une partie, M. Connor, qui avait le projet de remettre son voyage, se vit forcé, malgré les représentations de ses amis et des conseils de plusieurs spectateurs, M. Connor s'obstina à faire immédiatement son second voyage. Après avoir serré la main à sa jeune femme, il s'élance hardiment dans sa petite nacelle et crie aux hommes des cordes, les mots sacramentels : " Lâchez tout. "

A peine l'aérostat s'est-il élevé à quelques pieds du sol, qu'une violente rafale s'empare de lui et le jette contre le mur de la salle de concerts. L'aéronaute eut été brisé, en ce moment, si la nacelle qui le renfermait n'avait passé à travers une fenêtre ouverte, malheureusement pour lui, il n'est pas resté longtemps dans cet asile : la nacelle, emportée une seconde fois, s'est accrochée au bord de la toiture, dont elle a enlevé une partie, pour être, de là, lancée avec force contre une grande lanterne placée au milieu du toit. La, le ballon, complètement crevé, s'est aplati.

Les personnes restées dans le jardin n'avaient été témoins que du premier accident de cette ascension dramatique, et s'attendaient à retrouver M. Connor en pièces ; les hommes couraient à sa recherche, les femmes poussaient des cris d'effroi et Mme Connor s'était évanouie à la vue du premier danger. Des agents de police ont été les premiers à relever dans une cour voisine les lambeaux du ballon.

La nacelle était restée sur le toit de la salle de concert et lorsque l'on s'en est approché, on a trouvé le malheureux aéronaute sans connaissance, bien qu'on n'ait pu découvrir que cinq ou six contusions insignifiantes sur sa poitrine, son visage et le derrière de la tête. Il avait dû éprouver de terribles lésions intérieures car, malgré les soins les plus prompts, il n'a pas repris connaissance un seul instant, et a expiré vers 11 heures du soir.

SUICIDES.—Par quel mystérieux enchaînement se fait-il qu'au moment même où la nature rajeunit, l'homme se sente pris du dégoût de la vie ? Nous n'en savons rien, mais il est certain qu'au printemps les gens les plus gais tournent plus ou moins à la mélancolie, et que les hypocondriaques se donnent la mort. Les journaux nous apportent la nouvelle de plusieurs suicides commis ces jours derniers, en différents endroits. Dans le nombre nous choisirons les trois suivants :

M. Frederick Snyder, riche propriétaire du Palmyra, dans le comté de Lebanon (Pennsylvanie), vient de se pendre à une colonne de son lit, en apprenant que les pourceaux de ses fermes mouraient en grand nombre pour avoir mangé des sauterelles !

M. Campbell, banquier à Davenport (Illinois), s'est fait sauter la cervelle, non pour échapper à des embarras pécuniaires, mais parce que les esprits frappeurs, qu'il consultait souvent, lui avait promis dans l'autre monde une place de tous points plus désirable que son bureau de banque. Avant d'exécuter sa résolution, M. Campbell avait choisi l'endroit du cimetière où il voulait être enterré, et s'était fait faire les vêtements qu'il désirait porter dans la tombe. Depuis sa mort, ses amis spiritualistes l'ont consulté plusieurs fois, et il a déclaré à qui a voulu l'entendre que le monde où il est aujourd'hui vaut encore mieux pour un banquier que l'Etat de l'Illinois.

M. M. Y. Field, de Bound Brook (New-Jersey), n'était ni banquier ni spiritualiste, et néanmoins il vient de se pendre, à l'âge de 60 ans ! Sans doute il a pensé, avec les sages de la Grèce, qu'un vieillard, n'importe où il aille après sa mort, doit s'y trouver mieux que sur la terre, sans plaisir, sans espérance et sans illusions. Cette pensée-là nous paraît peu sage.

Dépêches Télégraphiques.

TRANSMISES À L'ABEILLE.

Nouvelles importantes du Mexique.

MIRAMON DÉPOSÉ PAR ZULOAGA.—Balise, La, 21 mai.—Le steamer des Etats-Unis Pocahontas, capitaine S. F. Hazard, est arrivé de Vera Cruz et apporte des nouvelles jusqu'au 16 courant.

Parmi les passagers se trouvent le général Domingo Goicouria et M. E. L. Plumb, porteur de dépêches du gouvernement mexicain au ministre résident de cette nation à Washington.

Les nouvelles apportées par le Pocahontas sont très importantes. Le premier mai, le général Zuloaga a émis un décret par lequel il dépose Miramon de la présidence, et assume lui même ces fonctions à la grande frayeur des habitants de Mexico. On suppose qu'il a eu l'appui du clergé pour ce mouvement.

Bien que le général Miramon ait éprouvé beaucoup de revers, il a cependant conservé une partie de son armée. (?)

Le 8 courant, Miramon a décrété un emprunt forcé de $250,000 sur la ville de Mexico, afin de réaliser les fonds dont il a besoin. Cette taxe s'applique aux étrangers comme aux mexicains.

Le général Uraga, avec plus de 6,000 hommes de troupes libérales, a occupé Guanajuato le 5 courant, et faisait des préparatifs pour se diriger sur Mexico.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Arrivée du steamer des Etats-Unis Pocahontas.

Dépêches officielles pour le gouvernement.

Miramon a forcé un emprunt de $250,000.

L'AMBASSADEUR FRANÇAIS QUITTE LA CAPITALE.

Balise, Lne., 21 mai.—Le steamer de guerre des E. U. Pocahontas, capt. S. F. Hazard, est arrivé ici venant de Vera Cruz, apportant des nouvelles du 16 courant.

Parmi les passagers se trouvent le général Domingo de Goicouria et M. E. L. Plumb, porteurs de dépêches du gouvernement mexicain à l'ambassadeur Mexicain résidant à Washington.

Les nouvelles du *Pocahontas* sont de la plus haute importance.

Le 1er courant Zuloaga a lancé un décret qui retire la présidence Miramon. Il a lui même assumé cet emploi, au grand émoi de beaucoup de citoyens.

On suppose qu'il ne doit son succès qu'au mouvement du clergé. Quoique le général Miramon ait éprouvé beaucoup de revers, il a laissé une partie de ses troupes.

Le 8 courant, Miramon a imposé un impôt forcé de $250,000 sur la ville de Mexico, de manière à avoir l'argent nécessaire à l'exécution de ses projets.

Le impôt est aussi bien pour les maisons étrangères que celles du pays.

Le général Uraga occupant le 5 courant Guanajuato, avec plus de 6,000 libéraux, et faisait des préparatifs pour marcher sur Mexico.

Après le départ de l'Uraga, Miramon a occupé la place dans le but de concentrer ses forces près de Queretaro, où une bataille décisive devait être livrée.

Si Miramon perd cette bataille, comme on le croit généralement, la capitale sera immédiatement occupée par les libéraux.

Les libéraux semblent certain de terminer la lutte promptement.

M. Gabriac, l'ambassadeur français, a quitté la capitale.

On rapporte que Robles se prépare à revenir à Mexico.

On pense que le siège du gouvernement de Juarez sera transféré dans le courant de juin, dans la ville de Jalapa.

Le steamer Pocahontas a laissé dans le port de Vera Cruz, le steamer des Etats Unis Brooklyn, le sloop de guerre Saratoga et le transport magasin Supply. Lors de son départ de Vera Cruz, le seul navire américain de commerce était le schooner Col. Lester. Le schooner V. Antoinetta a quitté Vera Cruz pour la Nouvelle-Orléans le 16 courant.

Le Pocahontas monte le fleuve. On pense qu'il repartira pour Vera Cruz le 2 du mois prochain.

Arrivée de l'Anglo Saxon.

LE YATCH DE LA PRESSE, EN PIECES

Farther Point, 21 mai.—Le bateau pilote qui avait été envoyé pour prendre les nouvelles de l'*Anglo Saxon*, de la ligne Canadienne, s'étant approché trop près du steamer, a été mis en pièces. Le désastre occasionnera un délai dans la transmission des nouvelles, jusqu'à l'arrivée du steamer à Quebec, demain.

ARRIVÉE DE LA FRÉGATE ROANOKE.—New York, 21 mai.—La frégate des E. U. *Roanoke*, est arrivée dans ce port aujourd'hui pour se faire réparer.

EN VOYAGE.—Washington, 20 mai.—L'officier commandant M. Cluney a été retiré de son commandement, sur sa propre demande.

CONGRÈS.—Washington, 21 mai.—Le speaker de la Chambre des Représentants, a présenté aujourd'hui un message partiel du Président. Le sujet du message est la législation au sujet des Africains recapturés.

M. Branch, de la Caroline du Nord a dit dans ses remarques que [illegible] conduire avec la plus prompte action au sujet de cette affaire, mais il pensait que ce n'était que son affaire. [illegible]

En conséquence, il s'agit de la motion d'amendement de cet acte. Un plus grand examen de la question a été reconnu nécessaire et on a renvoyé le projet en comité [illegible]

TERRIBLE OURAGAN.—Louisville, 21 mai.—Un ouragan terrible a passé cette après midi sur cette partie du pays, détruisant plusieurs bâtiments, et enlevant les toits à d'autres.

Un homme a été tué instantanément et trois autres ont été grièvement blessés.

Les trains et les arbres étaient été beaucoup renversés, des arbres de la plus forte espèce ont été déracinés. L'orage était accompagné d'une averse [illegible] de la grêle et de la pluie. Les dommages faits dans ce pays ont été considérables, c'est la plus terrible qu'on ait vu depuis longtemps.

PERTE DE BATEAUX CHARGÉS DE CHARBON.—Louisville, 21 mai.—Il y a eu 50 pertes de chalands chargés de charbon qui ont passé dans le courant à destination pour le Sud. On pense que la plus grande partie sera détruite par suite de ce violent orage qui s'est déchaîné sur nos contrées.

La séance du 19 de la diète a été marquée par un épisode qui rappelle, sur une petite échelle, les anxiétés italiennes et les protestations qu'elle a faites de leur côté. La Prusse a proposé de reconnaître le prince souverain de Lippe Detmold la petite ville de Lippstadt, dont, par suite d'une acquisition, la moitié appartient à la Prusse. Le prince de Lippe Schaumbourg, ayant des droits fondés sur la réversion sur les territoires de la principauté, a déclaré que si le duché [illegible] protocole. Nous remarquerons qu'il s'agit d'une [illegible] (*Nord*.)

WIESBADEN, 17 avril.—Dans la séance d'aujourd'hui de l'assemblée des Etats, l'évêque Wilhelm a proposé la suppression des Ecoles normales de jésuites ; cette proposition a été adoptée avec une vive discussion avec un amendement qui invite le gouvernement à ne proroger en aucune façon ces établissements.

(*Journal allemand de Francfort*.)

La *Gazette de Vienne* publie les lettres suivantes :

" Cher cousin archiduc Albert,

" Déférant au désir que vous m'avez exprimé, je vous relève provisoirement des fonctions que vous avez remplies avec tout le dévouement possible et une circonspection éprouvée de gouverneur général et commandant en chef de mon royaume de Hongrie, et je charge, jusqu'à décision ultérieure, de la direction de l'administration politique et du commandement militaire, mon feld-zeugmestre chevalier Louis de Benedek.

" Vienne, 19 avril 1860.

" M. p. FRANÇOIS-JOSEPH. "

" Cher feldzeugmestre, chevalier de Benedek,

" En relevant provisoirement, à sa demande, S. A. I. et R. le général de cavalerie archiduc Albert des fonctions de gouverneur-général et de commandant en chef dans mon royaume de Hongrie, et de commandant en chef de la 3me armée, je vous confie, jusqu'à décision ultérieure, la direction de l'administration politique et du commandement militaire du royaume, jusqu'à ce que les divisions de gouvernement actuellement existantes soient réunies dans un gouvernement unique, ayant siège à Ofen, et qui sera mis sous votre autorité immédiate.

" On laissera provisoirement à Kaschau, Presbourg, Oedenbourg et à Groswardein, des fonctionnaires politiques supérieurs avec le personnel nécessaire, à l'effet de concourir par leur intervention et leur contrôle, sans former toutefois une autorité intermédiaire, à la mise à exécution de la nouvelle organisation, et notamment des administrations, des comitats et des affaires commerciales.

" C'est mon intention d'introduire, pour les affaires de l'administration publique, dès que la nouvelle organisation de la lieutenance aura été mise en vigueur, des administrations de comitats et de leur adjoindre, conformément à l'ancien système, des congrégations et des députations de comitats qui seront composées et auront des attributions en rapport avec les circonstances actuelles.

" De concert avec ces dispositions, j'ordonne que, après la mise à exécution de l'organisation communale et de la constitution des comitats, on prépare des propositions relatives à la réunion d'une diète, afin d'appliquer également à mon royaume de Hongrie le principe qui doit être introduit dans tous les pays de la couronne, de l'autonomie des communes, districts et comitats, par l'organe des Diètes et des députations diétales permanentes.

" Les instructions ultérieures pour l'exécution des mesures ci-dessus indiquées, vous seront transmises par ceux de mes ministres au ressort desquels ces affaires appartiennent.

" Vienne, 19 avril 1860.

" M. p. FRANÇOIS-JOSEPH. "

Faits Divers.

On lit dans le *Journal du Havre* :

" Les princes italiens semblent vouloir fixer leur résidence sur les bords du lac de Constance. Le grand duc Léopold a choisi la villa Leuchtenberg ; son fils, le grand-duc Ferdinand, doit habiter la villa Amsea, appartenant au prince Léopold de Bavière : la duchesse de Parme a loué une habitation princière à Kreuzlingen, près de Constance. Le duc de Modène se dispose à partir pour la Hongrie, où il possède des biens considérables. "

—On écrit d'Anvers :

" Les allées du Jardin Zoologique d'Anvers ont eu mardi la visite d'un visiteur peu bienvenu. Vers 6 heures, un loup ayant trouvé le moyen de sortir de sa cage, parcourait le jardin comme aurait pu le faire un chien ou tout autre animal domestique, sans faire de mal à personne, et sans même essayer de dévorer aucun des nombreux animaux qui se trouvaient à sa portée. Il paraissait même assez embarrassé d'une liberté à laquelle il n'était plus habitué depuis longtemps. Aussi les gardiens n'eurent-ils pas beaucoup de peine à le faire rentrer dans sa prison.

" La panthère noire a mis bas il y a quelques jours. Comme les deux premières fois, l'animal a voulu dévorer ses petits, mais on a mis tout en œuvre pour sauver la nouvelle nichée, consistant en deux petites panthères. Malheureusement l'une des deux avait déjà été étouffée. L'autre a été placée auprès d'une chienne de chasse qui venait également de mettre bas. Les petits des deux races vivent parfaitement bien ensemble. On est curieux de savoir comment se comportera plus tard la progéniture de la race féline. "

—On nous donne de Provenis, dit le *Journal de l'Aisne*, quelques détails sur une horrible affaire qui a, nous dit-on, amené déjà l'arrestation de trois personnes. Un ouvrier, âgé d'une trentaine d'années, vivait en état d'inceste, et depuis longtemps, avec sa propre sœur. Plusieurs enfants, de six ou sept ans, étant chez une voisine et en causant, aurait dit que sa mère était récemment accouchée et que l'enfant était mort.

Ces propos colportés dans le village, seraient parvenus aux oreilles de la justice, qui fit une descente dans la demeure de ces individus. La mère était au lit et aurait avoué sa récente délivrance. Le père, conduit à la prison de Laon, s'est reconnu coupable de cinq infanticides. Sur ses indications, des fouilles ont eu lieu à Provins où il fut conduit pour diriger lui-même les recherches. Les ossements des deux enfants ont été découverts dans les champs, mais on n'a pas retrouvé les corps des deux autres enfants qu'il s'accuse d'avoir aussi tués, ce qui laisserait croire à la complicité d'autres personnes qui ne m'ont peut-être aidé aux crimes en informant ces pauvres victimes dans des endroits que leur père ne paraît pas connaître.

—On écrit de Vienne, le 12 avril, au *Journal de Francfort* : le docteur Gœrgen de Dœbling, dans la maison duquel le comte Etienne Széchenyi a habité depuis douze ans, et vient de se donner la mort, donne les explications suivantes au sujet de la fin tragique de ce dernier :

" Le comte Széchenyi a été véritablement atteint d'aliénation mentale du moment où il est entré dans ma maison jusqu'à sa mort, malgré toute son affabilité et son brillant talent de conversation, il était à un très haut degré atteint de folie et privé de jugement. Son mal consistait en une manie de suicide qui ne l'a jamais quitté pendant son séjour de douze ans dans mon établissement et qui se manifestait toujours au milieu des plaisanteries les plus gaies et des discours les plus joyeux. La manière humaine et affable dont il était traité, la permission qu'il avait de s'adonner à ses occupations et à ses habitudes favorites, le commerce qu'il avait avec sa famille, étaient ses seuls moyens de lui faire aimer la vie. C'est là le remède qui l'avait préservé pendant douze ans contre la manie du suicide. Aussi vivait-il tranquillement et proportionnellement heureux pendant les dernières années. Il était guéri au point de ne pas faire usage des moyens ordinaires de suicide qu'on trouve dans chaque maison, tels que couteaux, cordons, cravates, mouchoirs de poche, etc. Il achetait même des armes pour en faire présent à ses fils, sans s'en servir pour attenter à ses jours.

" Le 3 mars, on trouva nécessaire en haut lieu de faire une perquisition dans ses appartements, puis vinrent la mort de son ancien ami, baron Josika, et de Mme la comtesse Meske, la condamnation du conseiller aulique de Széchenyi avec lequel il était intimement lié ; cette suite de coups qui le frappèrent successivement, donnèrent une nouvelle intensité à sa maladie, son esprit en fut profondément ébranlé, et les idées de suicide qui demanifestait incessamment depuis douze ans parurent plus de consistance.

" A la vérité, il était temps alors d'employer la contrainte envers le comte, et de le soumettre au même traitement que les autres malades atteints de la manie du suicide. Mais, en présence de faits éloquents, tels que la permission qu'il avait de gérer lui-même ses biens et de disposer de ses revenus, et de la considération qu'il était traité par la société et les autorités comme un homme possédant toutes ses facultés intellectuelles, je n'avais aucune raison légale d'employer contre lui la contrainte, et je dus me borner, la semaine dernière, de prier sa dame ainsi que ses fils, dans plusieurs entretiens, de lui retirer son argent et tous les moyens dangereux au moyen desquels il pourrait mettre son dessein à exécution, et de rendre ainsi superflue une surveillance plus sévère de la part de l'établissement. Mais avant qu'on eut pu se résoudre à prendre une résolution dans un cas aussi douloureux, le malheur était consommé. "

AVIS.

A

LA DÉMOCRATIE NATIONALE

AINSI qu'à tous ceux qui sont disposés à soutenir la Plateforme et les nominations de la convention démocratique nationale qui s'est ajournée à Baltimore pour le 18 de juin prochain.

Le comité exécutif de l'Etat, n'ayant pas provoqué la réunion d'une convention d'Etat pour remplir les sièges qui sont vacants à la convention démocratique nationale par la retraite des délégués, choisis par la dernière convention de Baton Rouge, c'est un devoir pour le soussigné, en sa qualité de représentant pour l'Etat de la Louisiane du comité national démocratique, d'appeler l'Etat aux réunions de la dite convention qui s'est ajournée à Baltimore pour le 18 juin prochain.

Comme des recommandations à ce sujet ont été faites par le club central démocratique State Rights et par l'association démocratique Louisianaise pour une réunion de la convention d'Etat à différents endroits et à différents jours, le soussigné agissant en vertu de l'autorité dont il est revêtu, fait savoir à qui de droit,

Qu'une assemblée des délégués des différentes paroisses de l'Etat se réunira à Donaldsonville le premier mercredi (le 6) du mois de juin, dans le but de choisir des délégués à ladite convention démocratique nationale qui aura lieu à Baltimore le 18 du mois de juin prochain, ainsi que pour s'occuper de telles autres affaires qui pourraient leur être soumises.

22 mai—3t THOMAS COTTMAN

Association Démocratique de la Louisiane.

ATTENDU—Dr. Thomas Cottman, en vertu de l'autorité qu'il est conférée, à titre de Représentant de l'Etat de la Louisiane, dans le Comité Démocratique National, a cru convenable que le Comité Central Démocratique de l'Etat, manquant à son devoir d'appeler une Convention de Délégués des bons Démocrates de l'Etat, pour se réunir à Donaldsonville le 6 juin, pour remplir les sièges vacants de la Délégation Louisianaise au Comité Démocratique National [illegible] :

Il est Résolu, par les membres de l'Association Démocratique Louisianaise, que l'appel ainsi ordonné par le Dr. Thomas Cottman est approuvé et que toute suggestion contraire est suspendue.

Par ordre de l'Association Démocratique de la Louisiane,

GEO. A. FOSDICK, Président.

M. R. GILLMORE, Secrétaire. 22 mai—1

RESOLUTIONS adoptées unanimement à une réunion générale du Club Central Démocratique STATE RIGHTS de la Nlle-Orléans, tenue le 7 mai courant et respectueusement soumises au peuple de la Louisiane.

ATTENDU Que la Convention Démocratique nationale, réunie dernièrement à Charleston, Caroline du Sud, s'est, le 3 de ce mois de mai, ajournée à Baltimore pour y reprendre ses travaux le 18 du mois de juin, et pour y procéder à la nomination de candidats pour la Présidence et la Vice-Présidence des Etats-Unis ;

Attendu, Que les Etats dont les délégations se sont retirées de ladite Convention, parmi lesquels se trouve l'Etat de la Louisiane, sont invités à choisir de nouveaux délégués, pour remplacer ceux qui se sont ainsi retirés [illegible]

Il est Résolu, Par le Club Central Démocratique State Rights de la Nouvelle-Orléans, [illegible]

Il est en outre Résolu, Que tous ceux qui veulent être fidèles au parti [illegible]

Résolu enfin, que chaque paroisse dans l'Etat devra nommer un nombre de délégués égal au nombre de ses représentants à la législature de l'Etat.

PIERRE SOULÉ, Président.

JOHN ALLSTON, Secrétaire.

11 mai

M. Alexandre Grailhe

☞ Sera soutenu par ses électeurs sans distinction et indépendants de partis, à la prochaine élection pour maire, qui aura lieu en juin prochain.

21 mai—1☞

Décédé hier, à 6 1/2 heures de l'après midi, à l'âge de 60 ans et 3 mois, M. *François Gaspard* ROMAIN, natif de Fécamp, et habitant cette ville depuis 33 ans.

Les amis et connaissances, ainsi que ceux de ses fils et de ses beaux frères H. Gilly et S. Dufaure, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, 22 mai, à 5 heures précises. Son corps est exposé au No. 200, rue des Ursulines, entre Tréme et Marais.

De la part de sa famille et de la famille Gilly. Nouvelle-Orléans, 22 mai 1860.

Décédé, hier soir à 10 heures, à l'âge de 57 ans, JOSEPH D. TAQUINO, natif de Baton Rouge, La.

Les amis et connaissances des familles Taquino, S. E. Crozat, et Bernos sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures précises. Son corps est exposé à la demeure de son frère, No. 26, rue Marais, entre Bayou et Esplanade.

Nécrologie.

Décédé, jeudi dernier, 17 du courant, [illegible]

Des SERMENTS DE PRÉPARATIONS offertes au public pour les fièvres en tiers en hiver ne s'en a aucune aussi bien a celle que le célèbre AMER du Dr J. HOSTETTER qui est connu dans tous les Etats. [illegible]

22 mai—6

Papier Fruneau, contre l'asthme, Approuvé par l'Académie de Médecine de Paris

☞ Le papier Fruneau fait cesser à l'instant la toux et l'oppression, et permet aux malades de reposer complètement. [illegible] Nouvelle-Orléans, 23 avril 1860.

[illegible] LOUIS NAPOLÉON ROCHARD, Rue des Remparts, entre St-Philippe et Ursulines.

Le Papier Fruneau se vend à la Nouvelle-Orléans, chez les principaux pharmaciens, et au dépôt général, chez [illegible] Ursulines, et à la pharmacie [illegible] 2 mai—3m

AVISO.

El suscritor deseando salir por la Europa en muy pocos dias, se debe presentar las cuentas en el café Nuevo Mundo, esquina Baronne y Perdido, antes del dia 25 de este.

21 mayo—2t TOMAS GUTIERREZ

Cheval trouvé.

TROUVÉ, le 17 du courant, dans la rue St-Louis, [illegible] un cheval bai [illegible] a M. Laborde, rue Conti ou rue Bourbon.

21 mai—3t

Entrepot de Tapis,

Rue de Chartres, No 19.

LES soussignés ont reçu dernièrement 600 pièces de NATTES blanches à carreaux et de fantaisie, TOILES CIRÉES de toutes les largeurs et de toutes les qualités.

Ils ont en magasin un beau stock de TAPIS Medaillon, velours, Bruxelles, 3 plis, ingrains, &c., des couvertures de tables et de pianos, stores, tapisseries, &c.

Tous ces articles seront offerts aux plus bas prix du marché.

21 mai—6 A. BROUSSEAU & Co.

VIN ROUGE—60 barriques vin rouge St-Julien
36 barriques vin rouge St-Estèphe
25 do do Côte de Bourg
20 do do Pauillac
325 caisses do St-Julien
175 do do diverses marques
A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 16 et 18, rue St-Louis
21 mai

VIN BLANC—20 barils vin blanc Graves
15 barils vin blanc G. de Gaulne
125 caisses vin blanc Haut-Sauterne, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 16 et 18, rue St-Louis
21 mai

EAU-DE-VIE—125 futailles eau de vie en demi, quarts et bouteilles, de marques bien connues, A vendre aux les elle de la Douane, par EUG. ROCHEREAU & Co, 16 et 18, rue St-Louis
21 mai

POMMES DE TERRE—200 barils pommes de terre Irlandaises nouvelles, en débarquement et en magasin. Oignons—100 barils oignons en caisses, nouveaux, en débarquement et en magasin.
Jambons—30 tierçons, marque Globe, de Hicatt & Woods, en débarquement du Switzerland.
Pois concassés—100 barils, demi et quarts de barils, en magasin.
Amidon—40 caisses du célèbre amidon perlé de Watt, en magasin.
Cow peas—75 lots cow peas Clay, de la Caroline, en magasin et à vendre par
COCULLU & JULIAN, No 30 (ancien No 14) rue Poydras
21 mai

Véritables cigares de la Havane.

600,000 Cigares fins et fais, des célèbres marques Cabanas, Partagas, Figaro, Cabargas, Prince de Galles, Intimidad, Dvaignio, Torino, Perfection, Tip Top, Washington, Bon Normand, Meridiana, Nicotiana, Simmons, &c, &c, à vendre par GUMA & MASICH, No 39 (ancien No 31) rue Tchoupitoulas
21 mai

EN douane—40,000 cigares de la Havane, tels que Intimidad, Toreno, La Vuelta Abajo, Primera del orbe, à vendre par GUMA & MASICH, No 39 (ancien No 31) rue Tchoupitoulas
21 mai

ATTENDU—370,000 cigares de différentes grosseurs et marques, telles que Toreno, Intimidad, Perfection, Sol, Washington, Partagas, Cabanas, &c. à vendre par GUMA & MASICH, No 39 (ancien No 31) rue Tchoupitoulas
21 mai

CIGARES de la Havane—450,000 cigares de la Havane de toutes grosseurs, Regalia, Media Regalia, Regalia Britanica, Regalia de Londres, Londres, Brevas, Millar, &c., &c. des marques les plus recherchées, telles que Cabanas, Prince de Galles, Conde de Orion, Granadina, El Sol, Washington, &c., &c., en magasin et à vendre par S. DE VISSER & CO, No 74, rue des Magasins
21 mai—6t

A VENDRE, en douane—35 sacs cacao de Guayaquil, première qualité, à vendre par S. DE VISSER & CO, No 74, rue des Magasins
21 mai—6t

INDIGO—6 surrons indigo de Guatemala, de la meilleure qualité, en magasin et à vendre par S. D. VISSER & CO, No 74, rue des Magasins
21 mai—6t

CONSERVES alimentaires—300 quarts boîtes pâtés truffés assortis, 3000 demi-boîtes petits pois au naturel, 200 demi-boîtes cèpes à l'huile, 100 demi-boîtes thon à l'huile, 2000 demi-boîtes sardines à l'huile, 2000 quart-boîtes sardines à l'huile, à vendre par L. E. DELUZAIN, 119 rue Royale, Successeur de Numa Lecoste & Co
21 mai

Avis.

LES personnes qui doivent à l'ancienne maison JACOB & DUSSUMIER sont prévenues que leurs comptes sont déposés entre les mains du soussigné qui est chargé d'en toucher le montant. Les comptes non payés seront bientôt mis en Cour.

F. MALUS, No 68, Vieille-Levée
Mai—1m

JAMES H. PUTNAM
Autrefois de la maison HALL, RODD & PUTNAM,
Facteur de Coton et de Sucre,
EXPÉDITEUR ET NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE.

CHAMPAGNE DELBECK & DE BERGHES—50 caisses champagne 1re qualité, grandes bouteilles, 10 do demi bouteilles, attendues par le navire Galena. A vendre par FAURES & NORMAN, 27 et 29, rue Royale.

20 Barriques vin fin pour famille, à vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr

ATTENTION.

PROPRIÉTÉS de valeur.
38 ILETS ET 1056 LOTS DE TERRE,

SITUÉS DANS LES

Premier et Second Districts de la Nouvelle-Orléans.

Vente à l'Hôtel St-Charles. PAR E. ROGER & CO,

Encanteurs.

Vendredi 25 mai 1860, à midi.

—CONDITIONS LIBÉRALES—

Un quart comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit.

Pour les détails voyez les avis et les affiches qui peuvent être obtenus chez les encanteurs, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée. 21 mai—au 27

☞ Le shérif procédera aujourd'hui aux ventes ci-après à 10½ heures A. M. sur les lieux, le fonds et l'installation d'une grocerie, située à l'angle des rues Royale et de l'Esplanade, Deuxième District. A 5 heures P. M., au magasin d'entrepôt du shérif, rue Jefferson, No 27, quatre caisses de marchandises. Voir aux annonces.

☞ Nous appelons l'attention du commerce sur la vente à l'encan, par Bernard Turpin, de vins et d'eaux-de-vie d'importation française qui aura lieu aujourd'hui, à 10½ heures, au magasin de MM. A. Carrière & Co, No 27, rue de la Vieille-Levée—pour les détails et les conditions, voir les catalogues.

Vente à terme.

☞ Marchandises sèches, étrangères et américaines. L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente à terme de marchandises sèches, étrangères et américaines, qui aura lieu, aujourd'hui, à 10 heures, aux salles d'encan de E. Roger & Co. Nos 45 & 47, rue de la Vieille Levée.—Conditions, au-dessus de $300, 90 jours de crédit.

PASSAGE POUR MARSEILLES.

Le brick clipper MINNA SCHIFFER très fin voilier, capt. Wilkens, a de beaucoup de passagers. Pour fret ou passage, s'adresser à WM. J. DEWEY & CO, Nos 80 et 90, rue Gravier
21 mai—6t

POUR BORDEAUX.—Le navire trois mâts Geo. W. BOURNE, capitaine Geo. M. Edwards, [illegible] partira prochainement du 25 au 30 courant. [illegible] ADOLPHE DECHAUX, Rue St-Bernard No 17, 3me District
22 mai

LE soussigné ayant acheté la part de M. Brunaud, du café [illegible] FRANCISCO ARROYO
22 mai—1sem

Miel de Cuba.

DIX tierçons miel épuré et clair, en débarquement du steamship Habana et à vendre par FATJO & BRUNAND, Nos 24 et 26, rue Vieille-Levée
22 mai

Vin doux de Malaga.

QUINZE octaves vin de Malaga de première qualité en débarquement du steamship Habana et à vendre par FATJO & BRUNAND, Nos 24 et 26, rue Vieille-Levée
22 mai

CIGARES de la Havane—60,300 cigares de la Havane Londres, des célèbres marques La Rubia et Globo, venant d'être débarqués du steamship Habana, et à vendre par CABALLERO & BASCALDO, No 46, Vieille Levée, entre Douane et Bienville
22 mai

DAMES-JEANNES ABSINTHE.—3000 dames-jeannes de 5 gallons; 1000 dames-jeannes de 3 gallons; 1000 dames-jeannes de 2 gallons; 1000 dames-jeannes de 1 gallon; [illegible] LANATA FRÈRES, No 11, rue Jefferson.
22 mai

FRUITS—FRUITS.—300 caisses fruits au jus, [illegible] à vendre par LANATA FRÈRES, No 11, rue Jefferson.
22 mai

JARRES BOUTEILLES.—300 jarres de 2 bouteilles; 100 paniers de 100 bouteilles; à vendre par LANATA FRÈRES, No 11, rue Jefferson.
22 mai

CHAMPAGNE CHAMPAGNE.—200 paniers Heidsieck Piper; 200 paniers Moët & Chandon; 200 paniers Jacquesson [illegible] LANATA FRÈRES, No 11, rue Jefferson.
22 mai

HUILE HUILE.—2000 paniers huile Barigoule; 20 [illegible] LANATA FRÈRES, No 11, rue Jefferson.
22 mai

TOILES, &c.

EN CONSIGNATION.

JOHN TODD,

12 et 14, Rue de Chartres, 12 et 14

A reçu des fabricants, en consignation une série de nouvelles [illegible]

Au-dessous du prix coûtant,

Les marchandises suivantes :

Toiles des célèbres TOILES D'IRLANDE, de James Thompson & Bro pour les familles à 45 cts, valant 75 cts.

7 caisses COTON BLANC DU PAYS, qu'il [illegible]

6 [illegible] COTON extra fin pour CHEMISES à 12 1/2 c.

ÉGALEMENT :

[illegible] yards MOUSSELINE blanche française, large de 1 yarde [illegible]

150 pièces MOUSSELINE suisse blanche imaginée [illegible]

A

Moitié prix.

500 douzaines MOUCHOIRS BATISTE FIL à $1 75 la douzaine, valant $3 50.

125 douzaines MOUCHOIRS BATISTE FIL, &c. à $2 50 la douzaine, bon marché à $5 la douzaine.

☞ Le public est prié de venir examiner ces marchandises. 21 mai—5

Articles de voyage

A

Une réduction.

Un très grand assortiment de toutes les étoffes nouvelles pour

ROBES DE VOYAGE ET DE PROMENADE,

Comprenant :

POPELINES,

MOHAIR,

ZENOBIE,

OSMANLIES, POIL DE CHÈVRE, &c.

de toutes couleurs et à très bas prix.

JOHN TODD.

21 mai—5 Nos 12 et 14, rue de Chartres

Nouvelle réduction

DANS LES

Robes ergandi,

ET

L'organdi et le jaconat en pièces.

JOHN TODD,

Nos 12 et 14, rue de Chartres.

Offre actuellement

Des avantages extraordinaires

dans les marchandises suivantes :

ROBES D'ORGANDI FIN, 7 à 9 volants, $5, auparavant $9 50.

ROBES ORGANDI TRÈS RICHE, genre nouveau, à $8 50, auparavant $14 50.

ROBES ORGANDI, [illegible] $10, auparavant $18.

ÉGALEMENT

5 caisses organdis français, à 15c. la yarde, valant 25 c.

4 caisses LINONS ANGLAIS, bon teint 12 1/2 à 15 c. la yarde.

Ces marchandises sont offertes à

PLUS BAS PRIX

Qu'elles n'ont jamais été vendues à la Nouvelle-Orléans. 21 mai—5

FN débarquement et en magasin :
25 barriques vin rouge Pauillac ;
20 do do St Emilion ;
15 do do St Julien, vieux ;
100 caisses do Haut-Brion et Cantenac ;
50 do do Margaux, Médoc ;
50 do do Haut Talence ;
25 do do Château Laffitte, 4 bout.
15 do do blanc Haut-Sauterne, Château Yquem ;
15 do do Lagrange, frères ;
30 do cerises, Hollande, 1re qualité ;
125 paniers anisette, Chauvet extra et Marie Brizard.
A vendre par M. A. CALONGNE, Ancienne maison Ferbos, 205 et 207, rue Royale.
14 mai

CONSERVES.—Un assortiment complet d'approvisionnements pour navires et passagers, tels que bouillon, julienne, fruits de veau, saumon fumé, etc. [illegible] à vendre par M. A. CALONGNE, Ancienne maison Ferbos, 205 et 207, rue Royale
14 mai

FRUITS au jus et fruits— 50 caisses fruits au jus, Rodel et Teyssonneau ; 35 do raisins, en cartons. A vendre par M. A. CALONGNE, Ancienne maison Ferbos, 205 et 207 rue Royale.
14 mai

EAUX-DE-VIE—500 futailles Rochelle 4eme preuve, pâle, des marques Pelleveisin, Hervet jeune, G. Bernard & Co, Henry Mounier;
200 futailles cognac des marques Hennessy & Bribes, Faure & Co, Otard Dupuy de 1857, A. Brillouin de 1856, 1854 et 1851, V. Leroux fine champagne 1835, à vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr, 39, Vieille-Levée
17 mai—15t

FRUITS AU JUS, &c.—150 caisses fruits au jus assortis Malineau
25 caisses fruits à l'eau-de-vie, Malineau
50 caisses variables
40 do moutarde de Bergon frères, à vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr, 39, Vieille-Levée
17 mai—15t

CIGARES allumettes—1,000,000 cigares tels que Regalias, Regalias de Londres, Media Regalias, Operas, Londres, Conchas, A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr, 39, Vieille Levée
17 mai—15t

Champagne.

200 Paniers champagne en bouteilles et demi bouteilles, de la marque de Fanore, de B. & E. Perrier, à vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr, 39, Vieille Levée
17 mai—15

25 Dames-jeannes madère fin ;
25 do vieux Cognac très fin,
15 do vieux Cognac ;
10 do Oporto très vieux et très fin,
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr, 39, Vieille Levée
17 mai—15

Schiedam Schnapps.

200 Caisses de Voldner, à vendre par T. BAILLY BLANCHARD, 39, Vieille Levée
17 mai—15

Old Tom!

50 Caisses genièvre, à vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr, 39, Vieille Levée
17 mai—15

Vins en caisses et en barriques.

25 Barriques vin rouge bon ordinaire.
300 caisses St Julien,
400 do vin Margaux,
300 do du Cantenac,
200 do du Milon Pauillac,
100 do du Château Margaux,
100 do de Cos d'Estournel
30 barils vin blanc Barsac,
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr, 39, Vieille Levée
17 mai—15

SARDINES À L'HUILE.

100 Caisses quarts et demi-boîtes, de Nantes, à vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr, 39, Vieille Levée
17 mai—15

COW PEAS de la Caroline—1000 sacs Cow Peas Clay et noirs, primes, pour plant, à vendre, en lots, au gré des acheteurs, par F. A. GONZALES & CO, No 41, Front Levée
Mai

CANELLE—50 rouleaux de canelle, à vendre par E. TURPIN, [illegible]

Nominations du Parti Américain.

POUR MAIRE:
JOHN T. MONROE.

POUR COMMISSAIRE DES RUES:
C. O. FLECHIER.

RECORDER, PREMIER DISTRICT:
WM. EMMERSON.

RECORDER, SECOND DISTRICT:
J. L. FABRE.

RECORDER, TROISIÈME DISTRICT:
WEBSTER LONG.

RECORDER, QUATRIÈME DISTRICT:
C. C. CAMPBELL.

POUR ALDERMEN.

Premier District........A. O. BRICE
" "........A. P. FIELD
Second District........F. LEVASSEUR
Troisième District........P. S. WILTZ
Quatrième District........S. A. SHUMWAY.

ASSISTANTS ALDERMEN.

Premier District 1er Ward.. JAMES BEGGS
" " 2e Ward.. ERNEST TOLEDANO.
" " 3e Ward.. C. F. HATCHER
Second District 4e Ward.. W. HODGKINS.
" " 5e Ward.. J. PREMEAUX
Troisième District 6e Ward.. J. F. SEICSHNAYDRE
" " 7e Ward.. J. B. LEEFE.
Quatrième Dist. 11e Ward.. JAS DAVIS.

TICKET DES CITOYENS.

POUR MAIRE
L. H. PLACE.

COMMISSAIRES DES RUES:
J. MILTON RELF

RECORDER PREMIER DISTRICT
THOM H SHIELDS

RECORDER SECOND DISTRICT
J. L. FABRE

RECORDER TROISIÈME DISTRICT:
WEBSTER LONG

ALDERMEN

1er District........J. O. NIXON
do........SIDNEY STORY.
2nd District........L. E. FORSTALL
3me District........P. S. WILTZ
4me District........H. T. VENNARD

ASSISTANTS ALDERMEN.

1er Ward........S. A. KINGSLAND
2nd do........CHAS J. LEEDS
3me do........HENRY LEEBE
4me do........W. F. HODGKINS.
5me do........HENRY SHEPHERD Jr
6me do........C. F. SEIXNAYDRE.
7me do........
8me do........
11me do........ROBERT HUYGHE

Pour la place de Recorder du Deuxième District.

☞ Veuillez annoncer que E. STAES est candidat à la place de Recorder du Deuxième District.

Un grand nombre d'amis

L'élection a lieu le 1er lundi de juin prochain.

OLIVES—100 barils olives de Séville;
22 dames-jeannes olives de Mallorca. A vendre par F. SANCHO, No 229, rue Vieille-Levée, entre Douane et St-Philippe
21 mai

EN débarquement du steamship Habana—10 caisses poivre en [illegible] F. SANCHO, 229, rue Vieille-Levée, entre Douane et St-Philippe
21 mai

MADÈRE Sherry Marsala et Port wine 75 barils Malaga ;
50 barils sherry ;
50 barils Malaga qualité supérieure ;
65 barils Port-wine qualité supérieure—A vendre par F. SANCHO, 229, rue Vieille-Levée, entre Douane et St-Philippe
21 mai

VERMOUTH et Absinthe—Kirsch et Guignolet [illegible] F. SANCHO, No 229, rue Vieille-Levée entre Douane et St-Philippe
21 mai

BITTERS—200 caisses Bitters des Arabes, à vendre par F. SANCHO, 229, rue Vieille-Levée, entre Douane et St-Philippe

QUININE—800 onces à vendre par E. J. HART & Co, Nos 77 et 79 rue Tchoupitoulas
21 mai

BICARB. DE SOUDE—150 barillets, à vendre par E. J. HART & Co, Nos 77 et 79 rue Tchoupitoulas
21 mai

CATAWBA MOUSSEUX.—10 caisses, de la marque Fader & Butler, à vendre par E. J. HART & Co, Nos 77 et 79 rue Tchoupitoulas
21 mai

MINT JULEP—25 caisses à vendre par E. J. HART & Co, Nos 77 et 79 rue Tchoupitoulas
21 mai

SUCRES RAFFINÉS.—500 barils sucre raffiné de Lovering, 200 do do de New York, à vendre par E. J. HART & Co, Nos 77 et 79 rue Tchoupitoulas
21 mai

SIROPS—200 caisses [illegible] E. J. HART & Co, Nos 77 et 79 rue Tchoupitoulas
21 mai

LESSIVE CONCENTRÉE—200 caisses, à vendre par E. J. HART & Co, Nos 77 et 79 rue Tchoupitoulas
21 mai

M. H. J. OLDEMEYER est chargé de notre procuration, par acte au rapport de J. Magner, notaire public de cette ville, en notre absence du pays. [illegible] RAY BROS.
Nlle-Orléans, 21 mai 1860. 21 mai—1t

AVIS.

LE Dr FÉLIX FORMENTO, [illegible] le Dr FÉLIX FORMENTO a été chargé des affaires médicales de l'Hôpital de Charité [illegible] Royale No. 147, entre Toulouse et St-Pierre.

Consultations particulières de 8 à 10 heures.
21 mai—14

Nouvelle Orléans, le 7 mai 1860.

A partir d'aujourd'hui notre société [illegible] F. MALARD et Co. [illegible] F. MALARD, WALTER A. PECK
mai—12

Nouvelle Orléans, le 7 mai 1860.

LES soussignés ayant formé une société [illegible] MALARD & TOOKER. F. MALARD, F. M. TOOKER
mai—12

AVIS.

M. J. RODRIGUEZ se charge des affaires du soussigné pendant son absence de la ville. F. RODRIGUEZ.

Restaurant de Moreau,

Sur le Bayou St-Jean à l'extrémité du Lac.

Le soussigné annonce respectueusement à ses amis et au public en général, qu'il a fait l'ouverture, DIMANCHE, 13 mai, de son restaurant où le public trouvera [illegible] B. MOREAU
14 mai—1m

BANQUE DU SUD.

Nouvelle-Orléans, 14 avril 1860.

CHANGE SUR PARIS à vue ou à soixante jours, à la convenance des preneurs.

26 avril—1m THOS. LAYTON caissier

AVIS.

EGARÉE ou volée dimanche 13 mai, [illegible] S'adresser à M. J. A. Feillboey, rue Barthelemy, entre St-Jean Baptiste et Duchamps.

PIANO DOUBLE MÉCANIQUE

EN LOTERIE

300 numéros à $2 50 le billet.

Cet instrument est à la fois piano à clavier ordinaire pour les personnes qui sont musiciennes et piano mécanique pour les personnes qui n'ont pas la moindre notion de musique.

Le piano mécanique est visible chez M. A. FLANDRIN, rue Conti, 46, entre Chartres et Royale, Nlle-Orléans

On peut se procurer des billets à ce magasin.

BUREAU DU TRÉSORIER,

HÔTEL DE VILLE.

Nouvelle-Orléans, Lne, 17 mars 1860.

☞ AU PUBLIC.—Avis est donné que j'ai maintenant les comptes de taxes de ville et suis prêt à recevoir les taxes de ville de la dite commune, des Etats [illegible] le revenu et le capital, d'après les tableaux d'assessment de 1859. Les contribuables sont respectueusement invités à venir payer leurs taxes sans retard et éviter ainsi de voir leurs noms publiés comme délinquants.

ADAM GIFFEN, Trésorier

Grande économie à peu de frais.

Machine à coudre, patentée, de Moore, pour les familles.

Trente cinq piastres seulement!

CETTE machine à coudre est, croit-on, l'égale, sous presque tous les rapports, des machines qui se vendent *cent piastres et au delà*. Elle est, comme rapport, supérieure à toutes celles qu'offre le marché, car, grâce à un perfectionnement, la machine s'arrête instantanément quand elle est tournée du mauvais côté, de sorte qu'elle ne saurait être dérangée et une personne inexpérimentée la fait fonctionner. Le propriétaire a le *droit exclusif dans cet Etat à un perfectionnement.*

Les visiteurs, surtout ceux qui connaissent la mécanique, admireront la simplicité, la solidité de cette machine, la rapidité et la régularité avec lesquelles elle fonctionne. Celui qui le fera voir est un jeune garçon qui, *en moins de trente minutes*, a appris à la faire fonctionner.

Les personnes qui auraient besoin de machines à coudre et qui ne peuvent donner de cinquante à cent cinquante piastres consulteraient leur intérêt en venant examiner celle-ci.

On ne s'attend pas à vendre la machine à moins que l'acheteur ne soit convaincu de ce qui en est dit plus haut.

Un escompte libéral est fait aux acheteurs en gros. ISAAC BRIDGE, seul agent en cette ville, No 23, rue des Magasins, dixième magasin au-dessus de la rue Poydras. 14 mai—1m

A louer à des conditions très avantageuses.

Une boulangerie et dépendances, rue Poydras—Une maison neuve rue Gasquet, près celle Prieur—Un vaste salle convenable pour loge, etc., rue St Charles 23. Une maison à étage rue Perdido, entre Cirque et Philippa. Une maison rue Franklin, entre Gravier et Perdido. Un magasin avec installation et deux beaux logements, neuve, encoignure Douane et Bertin, petites avantageuse pour le commerce. Une petite maison à étage rue Claiborne, près St-Louis. Une maison à étage rue des Champs Elysées, près de la rue des Bons Enfants. S'adresser rue St-Charles 23. 17 mai—10

AVIS.

Souricière Segars Manufactory.

NOUS annonçons respectueusement à nos amis et au public, que nous avons transféré provisoirement notre magasin de cigares au No 52, rue de Chartres, entre St-Philippe et du Maine.

Les ordres seront exécutés dans le plus bref délai, tant pour la ville que pour la campagne.

17 mai—3f GAIGNARD BROS

POMMES de terre—150 barils pommes de terre créoles, de choix, en magasin.
Oignons—100 barils oignons créoles, de choix, en magasin.
Beurre—75 fréquins Goshen, de choix, en magasin,
Cow peas—150 sacs, Clay, de la Caroline, en magasin.
Fèves—300 barils fèves du Nord et de l'Ouest, qualité de choix, en magasin.
Fèves—50 barils fèves rouges du Nord, qualité de choix, en magasin et à vendre par COCULLU & JULIAN, No 30 (ancien No 14) rue Poydras
3 mai

CIGARES DE LA HAVANE—100,000 Media Regalia et Londres, de marques favorites, en débarquement du brick Alice A. Champman, et à vendre par B. PLASSAN, Nos 38 et 40, Vieille Levée
Mars

COLLE de poisson de Cooper—50 caisses, à vendre par E. J. HART & CO, Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas.
29 avril

SUCRE de la Havane, en douane—100 caisses sucre blanc raffiné par la [illegible] GUMA & MASICH, 39, ancien 29 rue Tchoupitoulas
Mavril

LONDON PORTER de Barclay, Perkins & Co, en bouteilles et 1/2 bouteilles, à vendre par E. TURPIN, 96 Vieille Levée
11 mai

COGNAC Boilerin & Co—200 quarts [illegible] E. TURPIN & Co.

RHUM de la Louisiane—10 barils rhum de la Louisiane "Virginia Plantation" à vendre par S. D. DRAPIAZ & Co. E. TURPIN, 96, Vieille Levée

EGLISE DE L'ANNONCIATION,

Encoignure Morales et Mandeville,

Troisième District.

CONCERT SACRÉ, VOCAL ET INSTRUMENTAL, pour les réparations de l'Eglise.

Ce concert qui devait avoir lieu mardi, 15 du courant, est renvoyé à MERCREDI, 23 mai.

Prix d'entrée........$1.

Les billets sont en vente chez A. Elie, No. 66 rue Royale, A. Porter, No 95 rue Royale, et A. Choi, encoignure Royale et Toulouse.

Vente aux prix d'encan,

Tous les vendredi et samedi de chaque semaine,

CHEZ Mme COLIN,

Rue Royale, encoignure St-Philippe.

Mme COLIN fait part aux dames de la Nlle-Orléans et aux dames de la campagne qu'elle fait un si bon accueil lors de son voyage dans les journaux, qu'à l'avenir elle vendra

Tous les vendredi et samedi,

Une quantité considérable de CHAPEAUX de toute genres et d'articles de nouveautés aux meilleurs prix qu'à son dernier encan. 2av—3m frcp

AVIS IMPORTANT.

UNE EXCELLENTE

MACHINE À COUDRE

pour $35

Tous les perfectionnements !

SI PARFAITEMENT SIMPLE

qu'un enfant peut la faire fonctionner.

Elle est offerte avec confiance au public

ET S'APPELLE

LA MACHINE À COUDRE DE WILCOX & GIBBS!

Voici ce qui la rend supérieure aux autres pour les familles et les habitations :

1—Elle est d'une exactitude et d'une force remarquables. Elle peut faire QUATRE MILLE POINTS à la minute et des POINTS PARFAITS.

2—Elle ne manque pas de faire le point et fonctionne sans bruit.

3—Elle est merveilleuse, simple et l'on apprend facilement à la faire fonctionner.

4—Il est impossible de se tromper en arrangeant les aiguilles.

5—Elle coud parfaitement et n'offre pas les difficultés qu'offrent les autres machines.

6—Enfin, et ce n'est pas ce qu'il a de moins important, le prix (trente-cinq piastres) est au-dessous de celui de toutes les autres bonnes machines et à la portée de tout le monde.

☞ On garantit que les acheteurs seront satisfaits sous tous les rapports. La préférence revient après l'avoir essayée, on découvrira qu'on n'est pas ce que nous avons dit de ses qualités.

DAVIS BROTHERS Agents

1er mai ☞ No 60, rue du Camp

E. Guittard

ENCOIGNURE ROYALE ET STE-ANNE

GRANDE RÉDUCTION.

Organdis unis à 12 1/2 c la yarde.

Organdis gros Odier, de 75 cts pour 30 cts la yarde.

Batiste imprimée par $1 à 20 et 25 c la yarde.

Indienne française à 12 1/2 c. la yarde.

Serviettes par $1 à $1 50 la douzaine

Barège anglais, satiné, de 50 cts pour 25 cts la yarde

Bel assortiment de Toiles à draps et à chemises,

Damassés, Mousseline Jacquard, &c., &c.

5mai☞

Bureau de la Compagnie des Chemins de Fer de la ville.

No 4 RUE ROYALE

☞ Des propositions cachetées seront reçues à ce bureau, jusqu'au 1er juin, pour 26,000 pieds de BOIS DE PIN JAUNE. [illegible]

[illegible]

TAILLEURS DE PIERRES.

ON demande six tailleurs de pierres. S'adresser au bureau de la Compagnie des Chemins de Fer de la Nouvelle-Orléans, rue Royale No 4, de midi à 1 heure.

17mai—7t

AU PUBLIC.

AYA PANA BITTER

Manufacturé par J. Chauvet.

NOTRE longue expérience et les résultats [illegible]

[illegible]

Le AYA PANA prévient et combat efficacement [illegible]

Quelque soit son apparition ne date que d'une année, des milliers de personnes ont recouvré la santé en usant des préparations ci-dessus composées.

[illegible]

Dépôt général, F. DESCHAMPS & LAMBERT, J. CAZAUX, importateur rue Vieille-Levée, 13.

Baton Rouge, [illegible] GUIGNARD, ST-GERMAIN, [illegible] J. GONDRAN, Waterloo; J. ST. GERMAIN, [illegible] BLANC, Mobile; L. LAUNOIS

Maison à louer,

La maison rue Bienville No 27 et 21, à louer en entier ou en partie pour maison d'affaires. S'adresser au No 29, rue Bienville, à HENRY VALETON & Co.

7 mai

AVIS AUX DAMES.

M. GALLOIS informe respectueusement sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un bel assortiment de soieries, [illegible] des ROBES pour DAMES des plus belles formes, pour satisfaire les personnes les plus exigeantes. No 96½, rue de Chartres, entre St-Louis et Conti.

4mai—1m

ÉCONOMIE DE $20

SUR LE BILLET & LES DÉPENSES

POUR

NEW-YORK,

PHILADELPHIE,

BOSTON

et BALTIMORE

En prenant

Le chemin populaire, confortable et bon marché, via Savannah (Géorgie).

Tickets pour toute la route, y compris les repas et la chambre, pour toute la distance (excepté de Montgomery à Savannah), prix : $39 75. S'adresser à J. W. GREGORY, Agent général pour les tickets et le fret, Hotel ST-CHARLES, encoignure Gravier, Nlle-Orléans

19 avril—1m

BITTERS des ARABES

DEPUIS l'apparition de cette incomparable liqueur, une grande partie des consommateurs a renoncé à l'usage de l'absynthe ; cela tiendrait-il à un article inséré il y a quelques mois dans les journaux ? Cet article puisé dans un journal de Paris, la *Patrie*, était le résumé d'un ouvrage publié par M. Cahouet, médecin de la maison de Charenton. Ce docteur y développe tous les maux occasionnés par l'abus de ce spiritueux. " Les hallucinations sans nombre, dit-il, commencent à se manifester à l'homme, et il ne tarde pas à devenir furieux. " Tout le monde sait d'ailleurs que c'est un poison. Toujours est-il que la consommation du BITTERS DES ARABES est telle que M. SANCHO, dépositaire de cette merveilleuse liqueur, atteint, avec la plus vive impatience, le second envoi de ce cordial si salutaire à tout le monde.

Dépôt général: F. SANCHO, 229, Vieille-Levée, entre Douane et St-Philippe.

Succursales: W. RAYMOND, 71 rue du Camp, et J. LLAMBIAS, encoignure Espagne et Casacalvo.

7 mai—1m—1rcpag

CHAMPIGNONS—En débarquement du navire Pomona, du Havre—

10 caisses champignons de Passy, à vendre par L. E. DELUZAIN, 119 rue Royale, Successeur de Numa Lecoste & Co

21 mai

ATTENDU par le navire Cleopatre, de Marseille—300 paniers huile d'olives J. Plagnol, grandes bouteilles
400 do do do do demi do
100 caisses Vermouth Noilly Prat & Co,
150 punch au rum
150 Muscat de Frontignan, qualité supérieure
150 olives Verdelles
50 capres fines
50 cornichons à l'estragon, à vendre par L. E. DELUZAIN, 119 rue Royale, Successeur de Numa Lecoste & Co
21 mai

CHAMPAGNE—Attendu par le navire Pacific, de New-York—
100 paniers champagne Heidsieck piper & Co, 1/2 bouteilles
A vendre par L. E. DELUZAIN, 119 rue Royale, Successeur de Numa Lecoste & Co
21 mai

VINS rouges et blancs—250 barriques vin rouge des marques de l'Eglise, Monferrand et Pauillac
60 barriques vin rouge St Emilion pour familles
30 — — Château Gaubert
20 — — St Lambert
40 — — St Julien Médoc, très vieux
75 — — Château Margaux
25 — — Château Léoville
25 — — Château Lafitte
10 — vin blanc, Haut Sauterne, qualité supérieure
Egalement, en demi-barriques, les vins ci-dessus pour familles, à vendre par L. E. DELUZAIN, 119 rue Royale, Successeur de Numa Lecoste & Co
21 mai

VINS en caisses—Constamment en main, un large assortiment de vins en caisses, rouges et blancs, en grandes et demi-bouteilles, des marques St Emilion, Margaux, Cantenac, Haut Brion, St Estèphe, Château Léoville, Château Lafitte, Château Margaux, Sauternes, Château Yquem et Tout Blanc, &c. &c, à vendre par L. E. DELUZAIN, 119 rue Royale, Successeur de Numa Lecoste & Co
21 mai

VINS ROUGES, pour familles—En débarquement du "John Trucks" cap. Teal, arrivé de Bordeaux—
[illegible] barriques vin rouge 1re côte de Bossons 1858
10 do do Quayries de [illegible]
10 do do St-Emilion de [illegible]
10 do do Médoc St-Christoly de [illegible]
25 caisses fruits au jus de Rodel & Fils fr
100 boîtes pâtés truffés Foie et gibier
A vendre par FAURES & NORMAN, 27 et 29, rue Royale

COFFRES-FORTS DE LILLIE,

À l'épreuve du feu et des voleurs.

LE SEUL COFFRE FORT qui puisse résister au feu et défier les voleurs.

Les soussignés ont actuellement en magasin, un grand assortiment de ces coffres forts. FAIRBANKS & Co, agents, No 96, rue du Camp.

1er mai ☞

PRINCIPAL ENTREPOT

de Balances de

Fairbanks,

et dépôts des

COFFRES FORTS DE LILLIE.

À l'épreuve du feu et des voleurs.

FAIRBANKS & Co,

1er mai ☞ No 96, rue du Camp

Sources de Bladon et de Cullum.

Départ de Mobile tous les mardis et samedis, à 4 heures P. M.

Pour les sources de Bladon et de Cullum

Les bateaux neufs RESCUE, capitaine H. E. Johnston, DEMOPOLIS, capitaine S. W. Abels, [illegible] le RESCUE, tous les samedis, et le DEMOPOLIS tous les mardis [illegible] JOHN E. HYDE & Co, Au-dessous de l'Hôtel St-Charles

☞ On peut retenir des chambres d'avance en s'adressant aux agents. 4 mai—3m

Ecoles Publiques du Deuxième District.

UN examen des élèves de l'Ecole Supérieure des Demoiselles depuis 1859 et des élèves de l'Ecole supérieure des garçons depuis 1858, dans le but d'octroyer des diplômes aux élèves [illegible] dans la salle de la Bibliothèque, le mardi 22 juin à 5 heures P. M.

Les parents et le public sont invités à assister dans la salle de la Bibliothèque. AUG. CASSARD, Secrétaire

Marchandises sèches A BON MARCHÉ.

Marchandises sèches A BON MARCHÉ.

T. DANZIGER,

☞ A l'honneur d'annoncer à ses amis et à ses nombreuses pratiques qu'il vient de recevoir un grand assortiment de TOILES qu'il vendra à TRÈS BON MARCHÉ.

50 pièces TOILES D'IRLANDE, garanties pur lin [illegible]

ÉGALEMENT

[illegible] BAREGES ANGLAIS, [illegible]

[illegible] JACONATS à 12 1/2c [illegible]

Et une grande variété de robes [illegible]

THEO. DANZIGER, encoignure Royale et St-Philippe

MUSIQUE

A. ELIE,

Rue Royale, No 66.

Un grand assortiment de musique pour Pianos, Chant, &c., &c.

PIANOS! PIANOS!

AGENT

De la maison H. HERZ, décoré de la médaille d'honneur à l'Exposition Universelle

SEUL AGENT DES

Instrumens de Sax,

Fournisseur des musiques de l'Empereur

HARMONIUMS ET ORGUES À MANIVELLES

[illegible]

PIANOS!

☞ Les soussignés ont reçu [illegible]

Magnifique assortiment de PIANOS

GRANDS PIANOS DE CONCERT

PIANOS DEMI QUEUE

OBLIQUES,

PICOLOS

☞ Ces instruments sont garantis sous tous les rapports et seront vendus à des prix exceptionnels.

SOURDES & CHASSAIGNAC, 79 rue de Chartres

CONSERVEZ VOS DENTS.

J. A. CASSAGNAC [illegible]

[illegible]

☞ Consultations en français, espagnol et anglais.

Perdu ou volé

[illegible] N. SOULÉ

On demande

UNE BONNE JARDINIÈRE parlant français pour prendre soin de deux petits enfants. S'adresser à E. W. LIONS [illegible]

A VENDRE.

Une très belle résidence cottage située à Est Pascagoula, Mississippi, ayant six chambres dans la maison principale ; cuisine, magasin et chambres de domestique, remises, [illegible] CHARLES M. WATERMAN

17mai—10t

HOTEL PRADAT, À BILOXI.

LES soussignés, successeurs de Mme Elisabeth Pradat, à qui appartenait autrefois l'hôtel des Chênes Verts, à Biloxi, ont l'honneur d'apprendre au public, que l'établissement est ouvert pour la saison. Un bon billard, [illegible]

Hotel de la Passe Christian.

L'ouverture aura lieu dans les premiers jours de juin. L'établissement offre tous les avantages et tous les agréments qu'on peut désirer. JOHN McDONNELL, Propriétaire.

HOTEL STOCKTON,

À LA BAIE ST-LOUIS.

Mme STOCKTON informe ses amis et le public en général qu'elle vient de rouvrir son hôtel [illegible]

HOTEL FIJUX.

Murray street, Nos. 12 et 14.

NEW YORK

Mme veuve FIJUX informe respectueusement les personnes de la Nouvelle-Orléans, qu'elles trouveront toujours dans cet établissement tout le confort désirable.

8mai—1m

À LOUER.

Une grande maison située dans la rue Royale, près St-Philippe, ayant un vérandah double, huit chambres dans la bâtisse principale ; une cuisine ayant cinq chambres à domestiques. La propriété sera livrée le 1er octobre prochain, mais on peut faire des conditions avec le locataire actuel. Pour les conditions, s'adresser au magasin de marchandises sèches de Théo. Danziger, au rez-de-chaussée.

2avril—1☞

AGENCE DE TERRES.

LE soussigné a ouvert, dans cette ville, une AGENCE DE TERRES et s'occupera spécialement des terres et du courtage de propriétés foncières.

Il s'occupera de la vente et de l'achat d'habitations sucrières, de cotonneries, de terres non améliorées et de propriétés foncières en ville.

Il se chargera également des réclamations dans les différents bureaux de terres de l'Etat et du département, à Washington City.

Comme il y a souvent des procès à cause de négligence dans les plaidoiries de terres, [illegible]

Il achètera des terres du gouvernement fédéral ou de l'Etat, pour les personnes qui désirent choisir des terres pour leur propre usage ou par spéculation.

Il espère que sa grande expérience dans les Départements de terres de cet Etat lui vaudra l'appui de ses amis et du public.

Bureau—Encoignure Camp et Commercial Alley, Nos. [illegible] A. J. POWELL.

Nlle-Orléans, 24 avril 1860. 24avril—1m☞

OCEAN HOUSE,

À PROCTORVILLE, Lac Borgne.

Extrémité du railway du Golfe de Mexique

Le public est informé que cette agréable retraite est maintenant ouverte aux visiteurs. L'hôtel a été complètement restauré et meublé à neuf. La barre est garnie de liqueurs de choix et le restaurant contiendra en tout temps la plus grande variété de poissons frais du golfe, ainsi que les vins les plus délicieux [illegible]

[illegible] JOHN B. ZOLEZZI

5mai—3m Agent

A. SAULET,

Rue de Chartres, No 36.

INVITE ses amis et le public en général, à venir visiter le magnifique assortiment d'habillement de printemps et d'été, qu'il a reçu par les derniers arrivages, pour hommes, jeunes gens et enfants.

A. SAULET, 36, rue de Chartres, entre Douane et Bienville

21 mars☞

RESTAURANT DES AMIS,

Rue St-Philippe 27, entre Chartres et Levée,

TENU PAR

FORGET PHILIPPE.

LE propriétaire du RESTAURANT DES AMIS informe le public et ses clients que cet établissement est toujours bien tenu [illegible]

Distillerie et fabrique de chocolat.

35 et 37....Rue Quartier....35 et 37

LIQUEURS, sirops assortis et chocolat, le tout fabriqué avec le plus grand soin et vendus aux prix les plus réduits.

Dépôts de liqueurs, brandy, vins, sirops, rue de Bourbon, 21, près St-Louis.

Sirops assortis, garantis de conserve à $1.75 la douzaine ou $1 en caisse, par L. C. CRESSON.

Egarée ou volée,

[illegible] une chienne [illegible]

Demande de Domestique.

ON DEMANDE à louer [illegible] S'adresser 221, rue du Maine entre Rampart et Prieur.

Demande de place

UNE Française recommandable [illegible]

A VENDRE—Un BON BILLARD [illegible]

LES DIX DERNIÈRES ANNÉES DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE.

CATALOGUE DE LA MAISON

Hector Bossange et Fils.

[illegible]

M. J.-M. QUÉRARD

Auteur de la *France littéraire*, des *Supercheries littéraires*, etc.

1 volume grand in 8

NOUS avons l'honneur d'informer le public que nous venons de publier un catalogue systématique de livres français, qui ne formera pas moins de 1,000 pages d'impression [illegible] de M. J. M. QUÉRARD auteur de la *France littéraire* et des *Supercheries littéraires* [illegible]

Prix du volume broché........$4
Cartonné en toile........$4 50

[illegible] HECTOR BOSSANGE & FILS, 25 Quai Voltaire à Paris

4mai—1m

DRY GOODS.

PRIX D'ENCAN.

R. CLAGUE,

Rue Ste-Anne, 103, entre Bourbon et Dauphine

Coton blanc sans apprêt, par pièce........[illegible]
Mousselines bon teint........[illegible]
Jaconas bon teint........[illegible]
Organdies bon teint........12½
Do pompadour........22
Barèges marbrés........15
Batiste écossaise extra........[illegible]
Broderies, mousselines, toiles, &c., &c.

LISEZ CECI.

☞ MADAME VIRGINICA, la grande propriétaire russe et médium, opère toujours de merveilleuses guérisons de toutes les maladies. Elle a souvent dépréci les remèdes que les personnes non acclimatées devraient avoir, car ils sont pleinement garantis et ceux qui les emploient sont à l'abri des fièvres.—On peut consulter Mme Virginica tous les jours, sur le passé, le présent et l'avenir, telle que procès, voyages sur terre et sur mer, biens absents ou parents perdus, effets volés, numéros de loterie, &c. Ses appartements sont au 101, rue Baronne, entre Girod et Julia. Elle donne des consultations tous les jours de 6 heures du matin à 9 heures du soir. Pour les dames, une piastre ; pour les messieurs, deux piastres. Elle répondra sans délai aux lettres affranchies qui lui seront adressées.

Nota.—Toutes communications accompagnées d'un timbre-poste pour affranchir la réponse, recevront une attention immédiate. 12 mai—2 m

Le Dr G. W. LAWRENCE

MÉDECIN RÉSIDENT

DES SOURCES CHAUDES

DE L'ARKANSAS.

LE Dr LAWRENCE s'empresse de répondre à tous les médecins ainsi qu'aux malades du dehors qui écrivent pour le consulter. Il prépare en ce moment un traité sur les propriétés curatives des eaux de l'Arkansas. Pour sa compétence, il réfère respectueusement le public aux membres de l'Association médicale américaine. 23 avril—3m

Un des meilleurs emplacements de la ville pour la vente de marchandises sèches.

Les magasins Carrollton à louer.

LA bâtisse en briques, à trois étages, à l'encoignure des rues Poydras et Baronne.

—ÉGALEMENT—

La bâtisse en briques, à trois étages, touchant à la susdite et située dans la rue Poydras. Le tout est occupé actuellement par MM. H. Gerondell & Co.

Ces magasins (avec demeure au-dessus), seront loués séparément et c'est nécessaire.

On les livrera le 1er novembre prochain.

Pour les conditions, &c., s'adresser à SAMUEL J. PETERS, No 117, rue Gravier.

24 avril ☞

MANUAL ESPAÑOL.

MANUAL DE LA MASONERIA,

Ó Sea el Tejador de los Ritos Antiguo Escoces, Frances y de Adopcion.

Por el V.·. H.·. ANDRES CASSARD,

New-York.

Esta interesante obra, saldrá a luz en Mayo de 1860, Punto de subscripcion, No 9, St. Charles St.

HALV. M. LOPEZ, agente

30 avrile—1m

ON demande une Française, sachant bien coudre, pour voyager et soigner un enfant de cinq ans. S'adresser rue Carondelet, No. 211, entre les rues Julia et St-Joseph. 1mai—☞

CHAMPAGNE ! Champagne !—
50 caisses 12 bts champ. sup. de E. Lemaitre fils & Al.
50 do 24/2 do do do do
100 do de 1st do do do do
En débarquement du navire Hamburg de Havre, et à vendre par les soussignés, en douane ou en magasin.
V. & E. MAIGNAN, 17, rue St-Louis.
18 mai

EN magasin—250 caisses Vermouth Noilly, Prat & Co; 100 caisses vin Muscat de Frontignan ;
200 caisses absinthe Pernod, Rebouf et St-Julien ;
50 " cerises à l'eau-de-vie ;
40 " prunes à l'eau-de-vie ;
150 " fruits au jus de J. Lafaurie ;
170 " savon de Castille ;
75 boîtes amandes de Marseille ;
300 caisses vin ordinaire ;
150 " vin fin de choix ;
150 barriques vin Bergasse ;
45 " vin fin de Bergasse ;
500 paniers huile de Plagniol de 24 et 12 onces ;
1000 dames-jeannes de 1, 2 et 3 gallons ;
300 caisses bouteilles vides à Madère et à Cognac.
A vendre par PAUL JUGE & FASSY, 27, rue St-Louis
11mai